



## Opposition de la famille pour visa conjoint de français

Par **bamnan**, le **29/07/2009** à **19:46**

Bonjour,  
Je viens vers vous avec mon cas particulier.  
Je me suis mariée en juin 08 avec un algérien, qui vit en Tunisie.  
Nous avons effectué la transcription du mariage, donc nous sommes passés naturellement à l'étape suivante qui est la demande de visa de conjoint de français.  
Mon mari dépose son dossier, il revient chercher son passeport 10 jours après et on lui dit qu'il manque une fiche de mouvement (prouvant mes allées retours sur le territoire tunisien) et les dernières quittances de loyer.  
Il dépose les documents à peu près 3 semaines après et la on lui dit monsieur, il faut rapporter tout le dossier!!  
Nous pensions que c'était du au fait qu'il n'était **pas tunisien mais algérien résidant tunisien**.  
Quelques jours après on apprend que **ma mère s'est rendu au consulat pour dénoncer un mariage blanc**.  
Je tiens à préciser que ma mère et ma famille s'acharnent sur nous pour que nous nous séparons.  
Ca que bien sûr je ne veux pas faire.  
J'ai pris l'initiative d'envoyer un courrier recommandé au consul général et au chef d'état civil avec une lettre explicative et toutes les preuves en ma possession pour prouver le contraire...  
Est-ce que quelqu'un pourrait m'aider concernant ce cas, je suis vraiment désespérée.  
Merci de votre aide.

Par **VISACONJ**, le **13/08/2009** à **15:07**

Bonjour,  
Je suis dans le même cas que toi..peux-tu prendre contact avec moi??car je n'ai aucune réponse ni en France ni en Tunisie...je suis dépassé!!!!  
@très vite